

MINISTÈRE DU PLAN
DIRECTION CENTRALE DE LA STATISTIQUE

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

Proposition d'un

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
DES STATISTIQUES

AU

LIBAN

(1970 - 1974)

Avril 1970

PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

DES STATISTIQUES AU LIBAN

(1970 - 1974)

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Introduction	1
I Aperçu global sur les statistiques générales et leur classement	3
II Etat actuel des statistiques dans l'Administration Libanaise	12
III Programme d'amélioration et d'extension des statistiques dans l'Administration Libanaise	14
IV Programme de formation et de mise en place du personnel	21
V Les implications légales et financières du programme proposé	29
Annexe 1 Les sources statistiques au Liban	
Annexe 2 Liste des statistiques à établir périodiquement	
Annexe 3 Tableau de calcul des bourses d'études et des salaires des statisticiens - adjoints	
Annexe 3 bis Tableau de calcul des coûts de formation des statisticiens - adjoints .	

INTRODUCTION

Cette note répond au désir de son Excellence le Ministre du Plan de mettre en oeuvre les préalables indispensables à un plan de développement, préalables dont la Statistique constitue un élément de base. Il s'agit de définir les informations chiffrées à établir rapidement et à mettre à jour périodiquement et d'estimer les moyens en matériels et en personnel nécessaires à cette fin.

En principe, la liste exacte des statistiques nécessaires à l'élaboration d'un plan de développement dépend de la nature et du contenu que les responsables veulent donner à ce plan : S'il s'agit d'un plan indicateur de la croissance économique, des statistiques économiques générales, présentées dans les formes de la Comptabilité Nationale et accompagnées de prévisions démographiques globales sont suffisantes. S'il s'agit d'un plan d'action de l'Etat dans certains domaines particuliers tels que l'éducation et la santé, il faut alors faire des enquêtes plus poussées pour déterminer la nature des problèmes à résoudre dans ce domaine Il est cependant des statistiques d'ordre général qui sont indispensables quelle que soit la forme que revêtira l'action de l'Etat dans l'accomplissement de sa mission.

L'objet de cette note est de préciser le contenu de telles statistiques, de proposer un plan pour l'établissement des statistiques qui font encore défaut et de déterminer les voies et moyens permettant la réalisation de ce plan. Quant aux statistiques particulières nécessaires à des actions précises, il n'est pas de

notre compétence d'en établir la liste ; l'initiative doit venir ici des administrations intéressées et il suffit de prévoir dans les cadres de la Direction Centrale de la Statistique une équipe qui serait disponible pour répondre à tout moment aux besoins des différentes administrations en matière de recueil d'information aux moyen d'enquêtes spécialisées .

Avant de présenter le programme proposé et les moyens nécessaires à son exécution nous avons jugé utile , voire même indispensable , de donner un aperçu global sur l'ensemble des statistiques qu'il est possible d'établir et sur l'état actuel des statistiques au Liban . D'où les cinq parties de cette note :

- I. Aperçu global sur les statistiques générales et leur classement .
- II. Etat actuel de la Statistique au Liban.
- III. Programme proposé pour l'amélioration et l'extension des statistiques .
- IV. Le personnel à mettre en place pour l'exécution du Programme .
- V. Les implications financières et légales du programme.

I. APERÇU GLOBAL SUR LES STATISTIQUES GÉNÉRALES ET
LEUR CLASSEMENT

Il est courant de classer les différentes statistiques intéressant un pays sous trois titres :

1. Les Statistiques physiques
2. Les Statistiques démographiques et sociales
3. Les Statistiques économiques .

L'ensemble de ces statistiques étant établi soit au niveau de la Nation soit au niveau de chacune des régions géographiques naturelles ou administratives .

I. Les Statistiques Physiques

Il s'agit des statistiques intéressant le cadre naturel où vit l'homme . On y distingue :

- 1.1. Les statistiques météorologiques et climatiques (température et humidité de l'air , les précipitations, etc)
- 1.2. Les statistiques hydrologiques (longueur et débit des cours d'eau etc)
- 1.3. Les statistiques physiques diverses (le sol, son utilisation etc)

Notons que pour les autres informations concernant le territoire et le cadre naturel , il s'agit beaucoup plus d'inventaires techniques (inventaire des richesses minières , océanographiques etc) que de statistiques au vrai sens du mot .

2. Les Statistiques Démographiques et Sociales

Sont classées sous ce titre les statistiques suivantes :

2.1. Les Statistiques démographiques :

2.1.1. La Population (résidente et/ou Libanaise) :
Nombre , structure par âge , par sexe , par
état matrimonial , par activité professionnelle.etc

2.1.2. Le Mouvement Naturel de la Population :
Naissance , décès, mariages , divorces , taux
de natalité , de mortalité , de fécondité , etc...

2.1.3. Les Mouvements migratoires internes et externes.

2.2. Les Statistiques sur l'Habitat : Nombre de logements
suivant les différentes caractéristiques (nombre de
pièces, superficie , installations sanitaires etc)

2.3. Les Statistiques Scolaires : Nombre d'enfants scolarisés
suivant le sexe, l'âge , le niveau scolaire etc ...
Nombre d'école et d'instituteurs par nature - Les
diplômes de fin d'études etc ...

2.4. Les Statistiques de la Santé :

2.4.1. Les Statistiques sur les maladies contagieuses et
autres maladies - Les causes des décès etc

2.4.2. Les Statistiques sur les soins médicaux (Nombre
d'hôpitaux , de lits, de médecins et autre per-
sonnel médical . Nombre de malades hospitali-
sés périodiquement etc.....)

2.4.3. Les Statistiques concernant la nutrition de la
population et plus particulièrement des enfants .

2.5. Les Statistiques sur la Crimilattité : Nombre de crimes et de délits par nature , nombre de condamnés ; Statistiques sur les personnes ayant commis les crimes et délits (âge , profession, milieu social)

2.6. Les Statistiques Sociales diverses : Activité des associations culturelles et sociales , activité de certaines administrations , etc

3. Les Statistiques Economiques

Il s'agit de toutes les informations nécessaires à l'étude de l'activité économique aussi bien du point de vue structural que du point de vue de la conjoncture . Elles se retrouvent notamment dans un document synthétique appelé Comptabilité Nationale dont les cadres vont nous servir à présenter un classement pour ces statistiques . Ce classement est double : Classement par nature des opérations économiques (Production , Consommation, emploi , opérations financières etc) et classement par secteur d'activité (Agriculture , industrie, services etc..)

Nous présenterons les différentes statistiques en suivant le classement sectoriel et en distinguant dans chaque secteur les statistiques intéressant les opérations économiques suivantes qui peuvent faire l'objet de statistiques englobantes :

- a- Opérations intéressant l'utilisation et la formation des capitaux fixes .
- b- l'emploi
- c- les opérations de production
- d- les échanges avec l'extérieur
- e- la consommation
- f- distribution des revenus
- g- les opérations financières .

3.1 Les Statistiques Agricoles

- a) Utilisation des terres agricoles (superficies cultivées, irriguées, par genre de culture) - Le bétail (nombre par catégorie ...) - les machines agricoles - les investissements annuels dans l'Agriculture (nouvelles terres mises à la culture, achats de nouveaux équipements)
- b) Nombre de personnes employées dans l'Agriculture entre fermiers et salariés.
- c) Production agricole (quantité et prix à la ferme des différents produits de l'Agriculture, l'élevage et la pêche obtenus durant l'année ...) - consommation d'insecticides et d'énergie.
- d) Importations et exportations de produits agricoles
- e) La consommation de produits agricoles : Quantité consommée annuellement et prix à la consommation de ces produits.
- f) Les salaires, loyers et fermages payés par les exploitants agricoles.
- d) Les crédits agricoles (montant de ces crédits suivant la nature et la source).

3.2. Les Statistiques sur l'Energie et l'Eau

- a) Valeur et capacité des installations de production d'énergie électrique, de carburants raffinés d'adduction d'eau pour l'irrigation et d'eau potable
- b) Nombre de personnes employées dans les entreprises et offices autonomes de production et de distribution de l'énergie et des eaux.

- c) Quantité et valeur de carburants raffinés produits ainsi que d'électricité, quantité d'eau distribuée, recettes des offices etc
- d) Importations de pétrole brut et raffiné
- e) Consommation d'énergie pour différents usages
- f) Salaires, loyers et intérêts payés dans le secteur énergie
- g) Les capitaux financiers investis dans le secteur énergie.

3.3. Industrie et Artisanat

- a) Nombre d'établissements industriels et artisans, valeur des bâtiments, machines investies dans l'industrie etc...
- b) Nombre de personnes employées dans l'industrie suivant les qualifications ...
- c) Production industrielle : Quantités et prix à l'usine . Matières premières consommées par branche industrielle etc Valeur ajoutée .
- d) Importations et exportations de produits industriels
- e) Consommation locale de produits manufacturés
- f) Salaires , loyers , intérêts , dividendes et profits distribués par le secteur industriel .
- g) Crédits à l'industrie par nature et les capitaux financiers investis dans ce secteur .

3.4. Les Statistiques sur l'activité de la construction

- b) Nombre de personnes travaillant dans la Construction par niveau de qualification.
- c) Statistiques sur les permis de construire et les superficies construites - Valeur des travaux publics exécutés - Matériaux de construire consommés durant l'année .
- e) Salaires et profits distribués dans le secteur construction .
- f) Crédits à la Construction . Capitaux locaux et étrangers investis annuellement dans la construction .

3.5 Transport et Communication

- a) Importance du réseau routier et des chemins de fer et installations portuaires - Parc auto et autres véhicules - parc des avions dans les compagnies aériennes nationales - Importance du réseau de télécommunication (Téléphone - Télégramme....)
- b) Nombre de personnes utilisées dans ce secteur .
- c) Voyageurs et Tonnes-km transportés par route , rail , air et par les sociétés nationales , et recettes des compagnies de transport et des P. T. T.
- d) Solde des échanges des services de transport avec l'Etranger.
- e) Salaires, loyers, intérêts dividendes, profits distribués dans ce secteur .
- f) Capitaux financiers investis dans ce secteur .

3.6. Services

3.6.1. Hôtels , restaurants

- a) nombre d'hôtels, de chambres et de lits , nombre de restaurants par catégorie
- b) nombre de personnes travaillant dans ces établissements
- c) recettes de ces établissements
- d) dépenses des touristes dans les hôtels et restaurants
- e) salaires et profits distribués dans ce secteur
- f) crédit hôtelier etc

3.6.2. Services de logement (voir habitat) - loyers des maisons .

3.6.3. Services sociaux (voir Santé, Enseignement...) - Dépenses des ménages pour l'éducation et la santé - Les coûts de l'éducation et la santé .

3.6.4. Services financiers

- a) Nombre d'établissements financiers
- b) nombre de personnel utilisé
- c) salaires , intérêts et profits distribués
- d) primes d'assurances reçues et indemnités versées
- e) dépôts et avances bancaires etc ...

3.6.5. Autres Services ...

3.7. Commerce

- a, b et f Nombre d'établissements, nombre de personnes employés par genre de commerce - salaires payés.
- c Les marges commerciales par genre de produit. Les opérations de travail et de commerce triangulaire.
- g Crédits documentaires, autres crédits pour le commerce.

3.8. Administration

- a les investissements publics
- b statistiques sur les fonctionnaires
- f Salaires payés par l'Administration - les statistiques fiscales
- g la dette publique et les mouvements du Trésor.

La récapitulation des statistiques sectorielles par nature d'opération est toujours possible. Certaines doivent d'ailleurs être établies indépendamment de l'état d'avancement des statistiques sectorielles. Signalons :

- 3 a Utilisation du sol. Fichier des établissements industriels et commerciaux et son mouvement (naissance et mort des établissements)
- 3b Statistiques générales sur l'emploi : nombre de travailleurs, nombre de salariés, nombre de chômeurs etc
- 3d Les Statistiques du commerce extérieur - les statistiques touristiques et les échanges de services avec l'extérieur

- 3e La consommation des ménages - les budgets de famille-
les prix à la consommation.

- 3f Distribution des revenus et statistiques fiscales

- 3g Monnaie, crédit, mouvement des capitaux locaux et
étrangers

II. ETAT ACTUEL DES STATISTIQUES DANS L'ADMINISTRATION LIBANAISE

La Direction Centrale de la Statistique (D. C. S.) s'est assignée comme objectif, dès le début de ses activités en Mai 1962, de centraliser et publier régulièrement toutes les statistiques qui sont établies périodiquement par les différentes administrations et d'obtenir progressivement par des enquêtes et des relevés périodiques toutes les informations économiques nécessaires à l'établissement d'une Comptabilité Nationale. Un programme quinquennal se terminant cette année (1970) a été élaboré visant à doter cette Direction ainsi que les administrations importantes d'un personnel compétent capable de fournir à l'Etat les statistiques indispensables à une action cohérente. Malheureusement, la plus grande partie de ce programme n'a pas pu être exécuté faute de moyens.

Nous donnons ci-dessous un aperçu général des statistiques qui sont recueillies et publiées par la D.C.S. ainsi que des enquêtes importantes effectuées jusqu'à ce jour.

1. Les statistiques établies périodiquement.

La D. C. S. centralise les statistiques établies par les autres administrations ou en collaboration avec elle mensuellement ou annuellement et portant sur les sujets suivants : Statistiques météorologiques, le mouvement de la population, la production agricole, la production d'énergie, les permis de construire accordés, le mouvement des ports et aéroports, le parc automobile, le mouvement dans les hôtels de Beyrouth, le nombre d'écoles et d'élèves, les statistiques bancaires et les opérations immobilières, les recettes et les dépenses publiques, les statistiques de commerce extérieur.

Elle établit elle-même les statistiques sur les prix et calcule les indices correspondants ainsi que les statistiques sur la production de quelques industries importantes. Elle établit chaque année une estimation des principaux éléments de la Comptabilité Nationale (Production, consommation, investissement etc.)

L'annexe n° 1 montre en détail la liste des statistiques établies régulièrement classées suivant leurs sources .

L'ensemble de ces statistiques sont publiées dans les publications suivantes éditées toutes par la D.C.S. :

- Le bulletin mensuel de statistique (paraît régulièrement depuis 1963)
- le recueil de statistiques libanaises (4 numéros parus : 1963, 1965 , 1967 et 1968)
- le bulletin du commerce extérieur (trimestriel depuis 1968)
- les comptes économiques du Liban (4 numéros parus : 1964, 1965, 1966 et 1967).

2. Les enquêtes importantes effectuées par l'Administration depuis 1960

- 1960 Recensement agricole par sondage (effectué par le Ministère de l'Agriculture). Seuls quelques résultats globaux ont été exploités et publiés .
- 1965-66 Recensement industriel portant sur l'année 1964 (effectué par la D.C.S. Les résultats ont été publiés dans une brochure spéciale)
- 1966 Enquête sur la consommation des ménages à Beyrouth : 2 600 ménages interrogés au cours de l'année (effectuée par la D.C.S. Résultats publiés en partie . Résultats complets sous presse)
- 1966 Enquêtes diverses (construction, transports, services) pour la Comptabilité Nationale (effectuées par la D.C.S. Les résultats n'ont pas été publiés séparément mais intégrés dans les estimations des comptes nationaux)

- 1970 (en cours) : Recensement des établissements industriels et commerciaux (D. C. S.) (arrêté faute de crédit).
- Recensement des logements dans les principales villes (D. C. S.) (sera achevé en Mai)
- Enquête par sondage sur la population et la population active (D. C. S. sera effectuée au mois de mai suivant les crédits disponibles).
- Recensement agriculture par sondage (Ministère de l'agriculture avec l'aide de la FAO : prévu pour mai).

III. PROGRAMME D'AMELIORATION ET D'EXTENSION DES STATISTIQUES DANS L'ADMINISTRATION LIBANAISE

Le parcours des différentes statistiques actuellement disponibles montre que l'Administration Libanaise a de grands efforts encore à fournir dans ce domaine : Les comptes économiques établis régulièrement depuis 1966 sont encore incomplets et reposent en partie sur des estimations grossières ; par suite, l'activité économique ne peut pas être saisie correctement. La distribution des revenus - information très importante pour la politique fiscale et sociale de l'Etat - est entièrement inconnue. Autre lacune fondamentale et qui constitue le handicap majeur à l'élaboration de tout plan de développement : Absence de recensement de la population et de statistiques démographiques valables.

Aussi pressantes que soient les informations statistiques, il est inutile à notre avis, de mobiliser à un moment donné un grand nombre de personnel et tous les moyens nécessaires pour effectuer des enquêtes si les informations recueillies à un moment donné ne pourront pas être exploitées et constamment mises à jour faute d'un personnel qualifié et stable. La Statistique doit être conçue comme un travail continu et il est plus important de songer à élaborer un programme de formation et de mise en place du personnel permanent nécessaire à assurer l'amélioration et l'extension des différentes statistiques que d'établir un calendrier d'exécution d'enquêtes

Nous commençons néanmoins par fixer les idées sur la nature des travaux statistiques qui doivent être entrepris en priorité durant les trois ou quatre années qui suivent, en distinguant les travaux réguliers (périodicité mensuelle annuelle) des enquêtes fondamentales à mener tous les cinq ans en moyenne.

1. Travaux réguliers d'élaboration des statistiques

On trouvera dans l'annexe n° II la liste de toutes les statistiques à établir périodiquement en collaboration avec les différentes administrations intéressées. Nous pensons que les efforts de la D.C.S. en vue d'étendre le champ des statistiques doivent porter en priorité sur les points suivants :

1.1. Dans le domaine des statistiques administratives, les statistiques judiciaires et les statistiques fiscales.

Nous entendons par statistiques administratives les statistiques découlant de l'activité administrative elle-même indépendamment des buts de statistiques.

De telles informations sont parfois d'une très grande importance. Ainsi les statistiques sur l'activité des tribunaux civils et pénaux (nombre de procès introduits, nombre de procès tranchés par nature) fournissent des informations sur l'activité sociale et font le point de départ d'autres statistiques telles que celles sur la criminalité et la délinquance juvénile.

De même les statistiques fiscales découlant de l'activité de perception des impôts sont essentielles pour, étudier la répartition des revenus, les charges fiscales et même la conjoncture économique.

1.2. Organisation des statistiques de la Santé

A la veille de la mise en application de la branche d'allocations maladies de la Sécurité Sociale il est urgent de doter l'unité chargée de l'établissement de statistiques sur la santé du personnel compétent

nécessaire au recueil des informations sur les hôpitaux , le personnel médical , l'hospitalisation des malades , leur durée de séjour dans les hôpitaux par genre de maladie ou de soins médicaux , les cas de maladies contagieuses , les coûts médicaux etc .. etc...

1.3. Organisation des statistiques de la Sécurité Sociale et de l'Emploi

Les statistiques sur l'emploi et le chômage sont fondamentales . Elles peuvent être élaborées à partir des statistiques de la Caisse Nationale de la Sécurité sociale qui font encore défaut : Nombre de salaires inscrits par branche d'activité, mouvement des salariés (embauche - débauche ...) , salaires payés etc accessoirement, des statistiques démographiques intéressant l'ensemble de salariés inscrits à la Caisse peuvent aussi être obtenues : nombre d'enfants à charge, nombre de naissances etc

1.4. Améliorations et extension des statistiques économiques

Les statistiques à améliorer en priorité sont :

- l'observation des prix et le calcul des indices des prix de détail et de gros : l'unité chargée de ce travail doit être étoffée pour lui permettre une observation plus précise et plus complète des prix .
- les statistiques industrielles : Extension des statistiques de production à toutes les branches et calcul d'indices de production .
- Construction : Relevé exhaustif de tous les permis de construire , des permis d'occuper et enquêtes légères et périodiques pour saisir le mouvement du bâtiment et le nombre de nouveaux logements mis en service chaque année avec leurs caractéristiques .

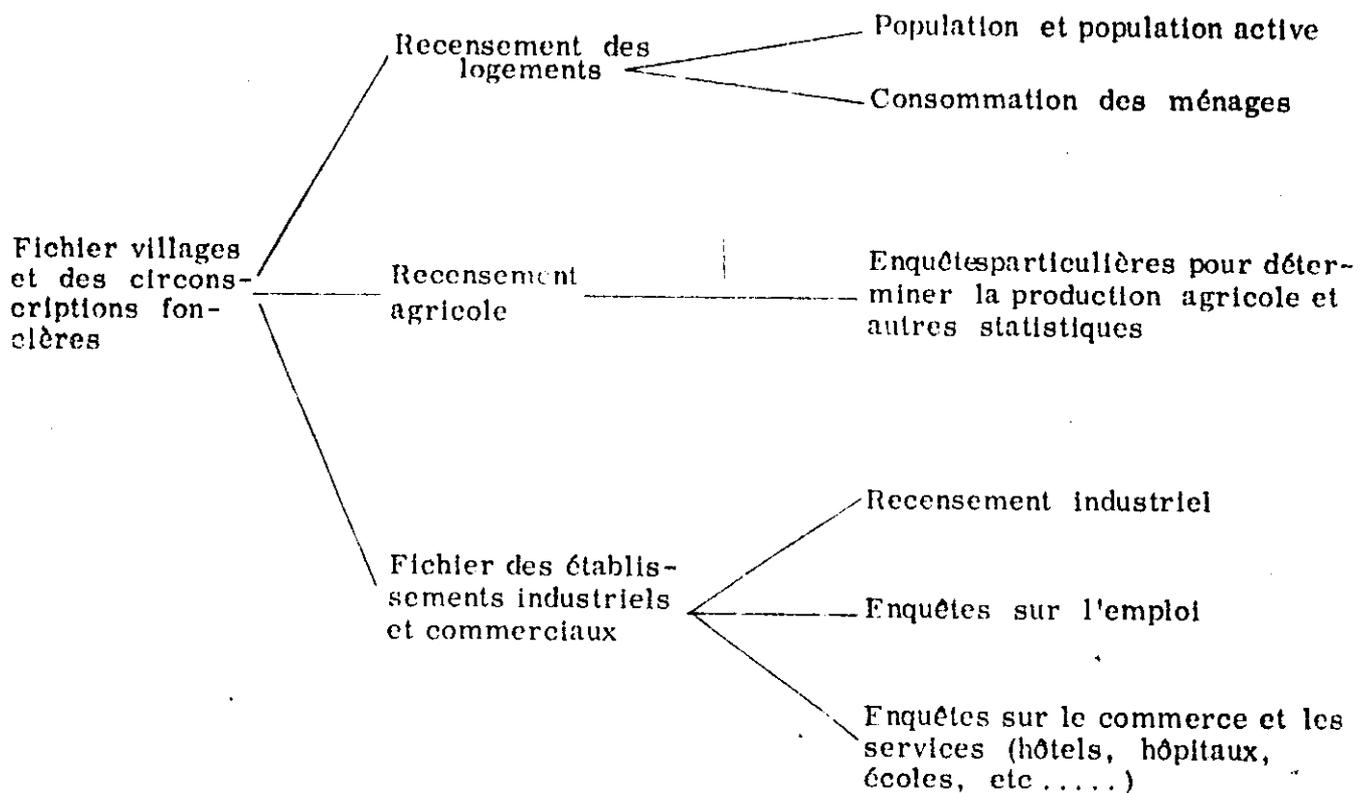
- Commerce extérieur : malgré l'amélioration appréciable déjà obtenu grâce aux efforts conjugués de la Douane et de la D.C.S. Il reste encore beaucoup à faire pour que ces statistiques - très importantes pour l'étude de l'économie libanaise - deviennent plus précises et plus utiles .
- Statistiques financières : Une collaboration avec la Banque du Liban pour l'établissement de statistiques sur le mouvement des capitaux encore très imprécises , est nécessaire .

2. Les enquêtes de base à entreprendre

La liste des enquêtes à effectuer est très longue et dépend de l'action que les différentes administrations désirent mener . Nous ne signalons ici que les enquêtes de base , c'est - à - dire les enquêtes pour obtenir les renseignements fondamentaux dans les domaines économique et social servant de référence à l'établissement de statistiques régulières ou aux études particulières dans ce domaine : Il s'agit du fichier village ou de circonscriptions foncières servant de point de départ à toutes les autres enquêtes , du recensement agricole servant de base à toutes les statistiques agricoles, de recensement des logements et de la population indispensables à toutes les statistiques démographiques et sociales , du fichier des établissements qui sert de référence à toute enquête statistiques ou études économiques .

Le diagramme suivant montre la succession chronologique normale de ces enquêtes .

Diagramme de la succession chronologique
des enquêtes de base



Nous donnons dans le tableau ci-dessous la liste des enquêtes de base à effectuer en priorité durant la période 1970 - 1974 étant entendu que des enquêtes particulières peuvent à tout moment être entreprises suivant les moyens disponibles

Tableau des enquêtes à effectuer en priorité
durant la période 1970 - 1974

Objet de l'enquête	Nature des renseignements à recueillir	Coûts approx. (1)
1. Fichier des villages et des circonscriptions foncières	Localisation géographique , altitude , superficie ... Renseignements d'ordre administratif (Etat Civil, gendarmerie, municipalités, équipements collectifs: eau , électricité) (Au fur et à mesure de l'exécution des autres enquêtes les divers renseignements intéressant le village seront reportés sur sa fiche).	25.000 L. L.
2. Recensement des logements	Listes des immeubles avec nombre d'étages , nombre de logements occupés, vides , par nature (de luxe , ordinaire etc)	125.000 L. L.
3. Population, population active	A défaut de recensement sondage sur 40.000 logements pour recueillir les renseignements suivant : nombre de résidents par âge, sexe, état matrimonial, niveau d'éducation, activité professionnelle et par nationalité etc	275.000 L. L.
4. Fichier des établissements industriels et commerciaux	Localisation, activité , forme juridique , et nombre d'employés des établissements s'occupant d'une activité économique non agricole	100.000 L. L.

(1) non compris le salaire des fonctionnaires de cadre permanent .

5. Emploi dans les établissements industriels et commerciaux	Nombre de travailleurs par statut de travail, par âge, sexe et spécialisation, par secteur d'activité non agricole - salaire horaire.	100. 000 L. L.
6. Recensement industriel	Production, consommation de matières premières, valeur ajoutée, équipements, emploi, salaires etc par genre d'activité industrielle.	100. 000 L. L.
7 Recensement agricole	Utilisation du sol, nombre et taille des exploitations agricoles par nature, nombre de travailleurs agricoles par âge, par sexe et nature du travail. Le bétail, la production agricole, l'emploi des machines etc.. - sondage au 1/15 e	275. 000 L. L.
8. Enquêtes diverses	Selon les besoins (p. ex. enquête sur les services, l'éducation, les hôpitaux etc	2 00. 000 L. L.
		<hr/> 1,200. 000 L. L.

Notons que la D. C. S. a entrepris de recenser les logements dans les principales villes et compte mener une enquête sur la population active. Malheureusement les crédits alloués à cette dernière enquête sont insuffisants pour donner des résultats valables. (90. 000 L. L. seulement). De même, le Ministère de l'Agriculture prépare activement un recensement agricole par sondage. Mais là encore les crédits nécessaires ne semblent pas être entièrement disponibles.

IV. PROGRAMME DE FORMATION ET DE MISE EN PLACE

DU PERSONNEL

Le travail statistique est très varié : il va du simple recueil de chiffres ou de copie de tableaux jusqu'à la résolution de problèmes de calcul des probabilités très complexes et exige une connaissance approfondie de certaines techniques spéciales et de la matière sociale et économique à traiter . Ce travail , pour être exécuté efficacement , doit être réparti sur trois catégories de personnel : le statisticien chargé de faire le plan des travaux et d'analyser des résultats - le statisticien adjoint chargé de contrôler l'exécution du travail et d'aider le statisticien dans ses travaux d'analyse et enfin le commis ou l'enquêteur dont la tâche est de relever de façon automatique les données chiffrées et d'effectuer certaines opérations simples (addition , calcul de moyenne etc chiffrage des données ...)

Après un bref aperçu sur le personnel actuellement disponible dans l'Administration Libanaise nous estimerons les modifications qu'il faut apporter aux cadres actuels pour assurer le personnel nécessaire à l'exécution du plan proposé plus haut concernant l'extension des statistiques et l'exécution des enquêtes .

Nous présenterons en second lieu un programme de formation du personnel nécessaire .

Remarque : Nous n'examinerons pas ici le problème du personnel de la Mécanographie . Quoique le programme d'enquête proposé exige un très gros volume de traitement mécanique des informations , la réorganisation de la mécanographie et la mise en plan du personnel nécessaire sont liées à l'organisation générale de la mécanisation des travaux administratifs et du traitement de l'information dans l'Etat . Ce problème fait actuellement l'objet d'études dans des commissions spécialisées et c'est pourquoi nous ne l'aborderons pas dans la présente note .

1. Cadre actuel et cadre proposé pour le personnel de statistique

1.1. Le personnel actuellement affecté à la Statistique dans l'Administration Libanaise

Le tableau ci-dessous donne le nombre de statisticiens, de statisticiens-adjoints, et enquêteurs prévus dans les cadres et actuellement en place dans les différentes administrations, Caisse Nationale de la Sécurité Sociale et Banque du Liban exclues. Le personnel de la mécanique, rappelons le, est aussi exclu. D'autre part nous n'avons pas mentionné le cadre de direction de la deuxième catégorie

Tableau n° 2
Cadres actuels de la Statistique

	Cadres actuels prévus Décrets-lois 1959 - 1960				Postes occupés (Avril 1970)				
	Stat. ch. de bureau ou de section.	Stat.	Stat. adj.	Enquêt.	Stat. ch. de bureau	Stat.	Stat. adj.	Enquêt.	Enquêt. Journ.
Direction Centrale de la Statistique	4	10	-	21	4	8	-	11	28
Direction Générale de l'Etat Civil	1	-	-	1	1	-	-	1	-
Ministère de l'Agriculture	1	-	6	-	1	-	5	-	63
Ministère de l'Education Nationale	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Ministère de la Santé	1	3	-	1	1	-	-	-	-
Ministère des Affaires Sociales .	1	1	2	-	-	1	-	-	-
TOTAL	9	14	8	23	7	9	5	12	91

Il faut remarquer , pour une bonne interprétation de ce tableau , que la définition des termes de statisticiens , statisticiens-adjoints ... n'est pas la même dans toute l'Administration : par exemple le statisticien du Ministère des Affaires Sociales n'a qu'un diplôme d'aide-statisticien et ne peut pas être nommé comme statisticien à la D.C.S. où l'on exige des diplômes d'un niveau bien supérieur . Au Ministère de l'Agriculture l'aide-statisticien n'est qu'un aide-ingénieur agricole ayant pratiqué la statistique etc

D'autre part la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale travaille en ce moment à la mise sur pied d'un service de statistique et d'informatique dont nous ignorons les cadres et les attributions exacts .

Nous pouvons constater dans le tableau ci-dessus une lacune importante dans le personnel statisticien affecté aux administrations autres que la D.C.S. et aussi le manque de ce personnel intermédiaire entre le statisticien du niveau de l'ingénieur et le personnel d'exécution : le commis ou enquêteur du niveau de l'ouvrier . La modification des cadres que nous allons proposer tend à combler cette lacune .

1.2. Estimation du personnel nécessaire à l'ensemble de l'appareil statistique de l'Etat

Le nombre des statisticiens prévus dans les cadres actuels de la D.C.S. est à peu près suffisant pour les cinq prochaines années à venir si certains de ceux-ci sont déchargés de certaines tâches de contrôle et d'établissements de statistiques par la nomination d'un nombre suffisant de statisticiens-adjoints . Aussi la réforme à introduire dans les cadres de la Statistique doit-elle être basée principalement sur la création d'un corps de statisticiens-adjoints unique pour toute l'Administration et chargé de l'établissement des statistiques sous la direction des statisticiens . Le statut de ces derniers doit être aussi

Le tableau n° 3 présente le cadre proposé par l'ensemble de l'Administration Libanaise et qui correspond au besoin approximatif en personnel en 1974 .

Tableau n° 3 - Personnel statisticien permanent nécessaire à chaque Administration (prévision pour 1974)

Administration	Stat. chef. de bur. ou sect.	Statisticien	Stat. -adj.	Enquêteurs
Direction Centrale de la Statistique	4	12	12	24
Dir. Gén. de l'Etat Civil	1	1	2	4
Min. de l'Agriculture	1	3	12	12
Min. de l'Educat. Nation.	1	-	2	4
Min. de la Santé	1	-	2	4
Autres administrations	-	-	30	-
TOTAL	8	16	60	48

1.2.1. Les statisticiens

Le nombre de statisticiens chefs de bureau et de statisticiens prévus au total (24) n'est pas très différent des cadres actuels (23) . Nous avons jugé inutile de garder un bureau spécial de statistiques au Ministère des Affaires Sociales , les statistiques intéressant ce département étant en très grande partie prises en charge par la D.C.S. et par la C.N.S.S. . En revanche nous estimons nécessaire que 4 statisticiens s'occupent en permanence des statistiques agricoles (qui sont très variées et très difficiles à établir) .

1. 2. 2. Les Statisticiens - adjoints

La création du cadre des statisticiens-adjoints est la principale innovation . Le nombre nécessaire à cette catégorie d'agents pour assurer l'établissement régulier des statistiques signalées en annexe n° 2 et l'encadrement des enquêteurs lors des enquêtes se situe entre 45 et 72 . Nous avons adopté le chiffre intermédiaire de 60 pour l'année 1974 quitte à ce que ces estimations soient révisées au fur et à mesure que les besoins se manifestent plus clairement . A la D.C.S. les agents déchargeraient les statisticiens de beaucoup de tâches de contrôle et de calcul , et remplaceraient les enquêteurs dans des travaux exigeant une certaine technicité . Dans les autres administrations c'est sur eux que la D.C.S. compterait pour l'établissement des statistiques routinières . Parmi les administrations qui se partageraient les 30 statisticiens-adjoints prévus signalons : le Ministère des Finances , le Ministère de l'Economie Nationale , le Ministère des Affaires Sociales et du Travail , le Ministère de la Justice... et aussi les administrations régionales (p. ex. 2 par Mohafazat autre que Beyrouth qui seraient intégrés aux équipes polyvalentes) .

1. 2. 3. Les enquêteurs

Le nombre d'enquêteurs varie énormément suivant les périodes d'enquêtes . Certaines enquêtes exigent par exemple qu'on mobilise 300 à 400 enquêteurs pour un mois ou deux . Aussi le nombre prévu dans le tableau concerne uniquement le cadre minimum permanent . A l'heure actuelle la D.C.S. et le Ministère de l'Agriculture emploient des journaliers pour exécuter les enquêtes . Cette formule s'est avérée peu pratique ; d'une part les journaliers, nommés pour une période de 6 mois n'ont pas toujours du travail pour 6 mois ; d'autre part une fois le délai fixé passé , le contrat des journaliers est automatiquement renouvelé et ces agents temporaires deviennent permanents . La solution que nous préconisons est de ne plus engager d'enquêteurs à la journée pendant les périodes d'enquêtes mais de payer des jeunes gens (étudiants , bacheliers non encore fixés ...) sur facture ou à la tâche (d'après le nombre d'interviews effectués)

Un projet de décret a été déjà préparé dans ce sens et transmis à la Présidence du Conseil .

La D.C.S. disposerait cependant d'une petite équipe (une douzaine) d'enquêteurs permanents et bien entraînés .

2. Programme de formation et de mise en place du personnel

Les textes nécessaires à la modification des cadres doivent prévoir aussi les conditions de nomination et la formation du personnel.

2.1. La formation des statisticiens

La formation d'un statisticien exige cinq années d'études universitaires (niveau de la maîtrise). Dans le système français (I. N. S. E. E. par ex.) il faut deux ans d'études préparatoires ou même une licence en sciences économiques ou en mathématiques) pour présenter un concours d'entrée à une grande école de statistiques où la durée des études est fixée à 3 ans.

Vu le nombre réduit de statisticiens dont l'administration a besoin, il est préférable d'accorder des bourses d'études à l'étranger pour les candidats à ce poste. C'est ce qui a été fait par la D. C. S.

Quatre bourses restent à être prévus pour des candidats ayant déjà les deux années préparatoires requises (p. ex. 2 en sep. 71 - si ce n'est pas trop tard - et 2 en sept. 1972).

2.2. La formation des statisticiens-adjoints

La formation d'un statisticien-adjoint exige deux années d'études théoriques et de stages pratiques après le baccalauréat. Le nombre important de personnes à former (60) justifie la création au Liban d'un institut de formation des statisticiens du niveau moyen. Un accord peut être fait entre le Conseil de la Fonction Publique (chargé de la formation des fonctionnaires) et la D. C. S. d'une part et un institut de statistique déjà existant (p. ex. celui du centre français d'études supérieures) de l'autre.

Le programme de formation doit être établi par la D.C.S. Il comprendra un enseignement de mathématique, d'éléments de statistique et de calcul des probabilités, d'informatique et de matières d'application telles que la géographie économique et humaine, l'économie générale etc

En plus de cet enseignement le candidat-élève doit participer aux travaux statistiques effectués à la D.C.S. (enquête, établissement de statistiques etc) à titre de stagiaires.

Il n'est ni souhaitable ni possible de former les 60 statisticiens-adjoints requis en une seule fois. On pourrait en former 15 par an, au maximum 20. Nous proposons donc l'établissement de la formation des statisticiens sur 4 sessions.

Si le projet est adopté à temps le programme de recrutement des statisticiens - adjoints serait le suivant : (tableau n° 4)

15 en septembre-octobre 1970 qui achèveront leur formation en juin 1972, 15 en septembre-octobre 1971 qui achèveront leur formation en juin 1973 ainsi de suite. Les 60 statisticiens-adjoints ne seront tous en activité qu'à partir de juin 1975.

Tableau n° 4 - Programme de recrutement des statisticiens-adjoints

Recrues	1970	1971		1972		1973		1974		1975	
	O	J	O	J	O	J	O	J	O	J	O
1ère recrue	15.....										
2ème recrue			15.....								
3ème recrue				15.....							
4ème recrue						15.....					
Nombre de stagiaires	15		30	15 - 30		15 - 30		15 - 15		0	
Nombre de cadres	0			15		30		45		60	
TOTAL	15		30	45		60		60		60	

note : période de stage de formation

J : Juin

_____ période d'activité .

O : Octobre

2.3. La formation des enquêteurs

Un cycle de formation générale de quelques semaines devra être donné à l'enquêteur nouvellement recruté. Des séances de formation spéciale pour ceux qui doivent travailler dans une enquête sont toujours indispensables .

V - LES IMPLICATIONS LEGALES ET FINANCIERES

DU PROGRAMME PROPOSE

L'exécution du programme proposé exige :

- 1) Des textes légaux réorganisant les cadres de la Statistique dans toute l'Administration Libanaise
- 2) Des moyens financiers suffisants .

- 1) L'élaboration et la promulgation des textes légaux nécessaires

En principe le Ministère du Plan a la possibilité de modifier les cadres par décret pris en conseil des Ministres . Ce moyens est à recommander pour doter la D.C.S. en personnel supplémentaire suivant les propositions faites plus haut . Mais à notre avis il est préférable d'élaborer un texte de loi applicable à l'ensemble de l'Administration Libanaise .

Ce texte devra notamment porter sur les points suivants :

- Définition du statut du statisticien unique pour tout l'Etat :
niveau des études requises - définition de la mission du statisticien - son salaire (là il est souhaitable que le statisticien jouisse du même traitement que l'ingénieur car le niveau de son éducation est finalement supérieur à celui de l'ingénieur) - les conditions de son avancement (il est souhaitable d'ouvrir les horizons devant lui afin qu'il puisse participer plus activement à la politique de l'Etat dans le domaine économique et social) etc

- Création du cadre des statisticiens -adjoints
- Définition des conditions de formation des statisticiens-adjoints
- Définition du statut d'enquêteur permanent
- Possibilité de payer des enquêteurs à la tâche
- Réorganisation des unités de travail dans le sens d'une plus grande souplesse et d'un pouvoir plus grand de la D. C. S. sur l'ensemble de l'appareil statistique de l'Etat .

2) Les moyens financiers requis pour l'exécution du programme

L'adoption du programme proposé aura des répercussions financières de trois sortes :

1 - Augmentation des crédits de fonctionnement normal de la statistique d'un montant représentant le salaire des 60 statisticiens-adjoints qui s'élève à environ 324.000 L. L. si nous supposons que ces agents seront payés environ 450 L. L. par mois . Cette augmentation sera d'ailleurs progressive et n' interviendra pleinement qu'en 1976 ainsi que montre le tableau en annexe n° 3 . Actuellement le budget de fonctionnement de la D. C. S. s'élève à environ 1 million de livres y compris les frais de la mécanique et de l'imprimerie qui effectuent en partie des travaux n'ayant rien à voir avec la statistique . (Il est très difficile d'établir les sommes effectivement consacrées au fonctionnement normal de la collecte et de la publication des statistiques vu que la D. C. S. ne possède pas un système de comptabilité distinct de la Comptabilité du Ministère) .

2 - Augmentation des crédits consacrés aux enquêtes de base . Il faut prévoir des crédits d'un montant de 1.200.000 L. L. à répartir sur quatre ans (ou à la rigueur cinq) (voir le tableau de la page 19) soit 300.000 L. L. par an. Si le gouvernement désire obtenir les renseignements nécessaires à son action plus rapidement au moyen d'enquêtes il sera peut-être possible de réduire le délai d'exécution de l'ensemble de ces enquêtes à trois, (il est difficile, avec l'état actuel du personnel de la statistique et de l'expérience passée en le domaine de raccourcir les délais outre mesure). A partir de 1975 on pourra prévoir dans le budget régulier un montant de 200.000 L. L. pour effectuer suivant un calendrier donné des enquêtes de façon permanente.

3 - Affectation des crédits extraordinaires spéciaux pour la formation de 60 statisticiens-adjoints et de 4 statisticiens durant la période 1970-1976

a) Formation des statisticiens-adjoints

Le montant total des sommes à dépenser dans ce but a été estimé à 715.000 L. L. dont 441.000 représentent les bourses à payer aux stagiaires durant la période de formation (à raison de 350 L. L. par mois) et le reste soit 274.000 L. L. les salaires des professeurs et des frais administratifs de l'institut de formation.

Les tableaux de l'annexe n° 3 montrent la répartition annuelle de ces dépenses. Notons toutes fois que la formation des statisticiens peut être greffée sur un enseignement universitaire de la statistique auquel cas le montant représentant les traitements des professeurs sera en partie supportée par les Universités et non par le Ministère du Plan.

b) Formations des quatre statisticiens :

Des bourses d'études à l'étranger pour une durée de trois ans (plus exactement de 33 mois) s'élèvent à environ 23.100 par statisticien (à raison de 700 L. L. par mois). Soit au total 92,400 L. L. à étaler sur la période 1970 - 1974.

Le tableau n° 5 ci-dessous donne la récapitulation des crédits additionnels à prévoir pour l'exécution du programme durant la période 1970 - 1975 .

Tableau n° 5 - Crédits additionnels à prévoir annuellement pour l'exécution du programme

Nature des coûts	1970	1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL 1970-75	annual- à partir de 1976
Salaires des fonction	-	-	40.500	121.500	202.500	283.500	648.000	324.000
Enquêtes	-	300.000	300.000	300.000	300.000	200.000	1.400.000	200.000
Formation des sta- tisticiens-adjoints :								
-Bourses	15.750	78.750	110.250	110.250	94.500	31.500	441.000	-
-Frais de l'institut	13.500	51.500	64.000	64.000	56.000	24.500	274.000	-
Formation des sta- tisticiens(Bourses)	4.200	21.000	33.600	25.200	8.400	-	92.400	-
TOTAL	33.450	451.250	548.350	620.950	661.900	539.500	2.855.400	524.000

Beyrouth, le 15 avril 1970

R. KASPARIAN

Chef de Service des Etudes, de la Coordination
et des Publications

Les Sources Statistiques au Liban (1970)

ANNEXE I

<u>Administrations</u>	<u>Genre de Statistiques recueillies</u>	<u>Périodicité</u>
<u>Ministère de l'Intérieur</u>		
- Etat Civil	Statistiques sur les naissances, décès, mariages et divorces des Libanais.	Mensuelles
- Sûreté Générale	Nombre d'étrangers résidents au Liban selon la nationalité	Annuelles
- Sûreté Générale	Mouvement des voyageurs Libanais	Mensuelles
- Sûreté Générale	Mouvement des voyageurs étrangers	Mensuelles
- Service d'enregistrement des véhicules et engins motorisés.	Nombre de voitures de tourisme, d'autobus et de camions privés et publics, et de tracteurs.	Mensuelles
- " " "	Enregistrement des véhicules et engins motorisés.	Mensuelles
<u>Ministère de l'Education Nationale</u>		
	Statistiques sur les visites des sites archéologiques	Mensuelles
	Statistiques scolaires et universitaires (nombre d'écoles et d'universités privées et publiques, nombre d'instituteurs et nombre d'élèves).	Annuelles
<u>Ministère de l'Agriculture</u>		
- Service des Affaires Techniques communes	Surfaces cultivées, production, rendement et prix à la ferme selon l'espèce cultivée.	Annuelles
- " " "	Prix au marché, des productions agricoles	Hebdomadaires

Administrations	Genre de Statistiques recueillies	Périodicité
- Service des Affaires Techniques communes	Statistiques sur la richesse animale	Annuelles
- Service des Ressources Animales	Statistiques sur les animaux abattus dans les abattoirs contrôlés	Mensuelles
- " " " "	Statistiques sur l'activité des centres vétérinaires .	Mensuelles
<u>Ministère de l'Economie Nationale</u>	Sociétés anonymes enregistrées	Mensuelles
	Brevets d'invention et marques enregistrées	"
	Bijoux travaillés en or et en argent, et importations de bijoux	"
	Carburants raffinés	"
	Exportations des produits industriels	"
	Nombre des entreprises industrielles, des salariés et leur capitaux par secteur	Annuelles
	Collecte des prix de détail	Hebdomadaire
<u>Ministère des Affaires Sociales</u>	Nombre de permis de travail délivrés (par genre de travail et nationalité)	Mensuelles
<u>Ministère du Tourisme</u>	Statistiques sur les hôtels (nombre, nombre de lits par classe et région)	Annuelles
	Statistiques des nuitées dans les hôtels	Mensuelles et hebdomadaires
	Enquêtes sur la durée de séjour et des dépenses des touristes au Liban	Trimestrielles

Administrations	Genre de Statistiques recueillies	Périodicité
<u>Ministère des Travaux Publics et des Transports</u>		
- Direction Générale du Transport	Mouvement de l'Aéroport de Beyrouth	Mensuelles
	Statistiques météorologiques	"
- Direction Générale des routes et bâtiments	Compteurs de circulation sur les routes	hebdomadaires
	Statistiques sur les routes existantes, par catégorie	Annuelles
<u>Ministère des P. T. T.</u>		
	Nombre de lignes, nombre d'abonnés au téléphone (par genre et région)	Annuelles
	Communications téléphoniques	"
	Recettes du téléphone	"
	Communications par poste (lettres et colis postaux selon les pays)	Mensuelles
	Recettes de la poste	"
	Trafic des télégrammes	"
	Recettes des télégrammes	"
<u>Ministère des Finances</u>		
- Direction Générale des Douanes	Recettes douanières	Mensuelles
	Statistiques douanières	"
- Services Fonciers	Opérations immobilières (Achat, Vente, Donation, Hypothèques, enregistrés selon la région)	"
- Service de comptabilité et service du Budget	Ressources et dépenses du Budget de l'Etat (par rubriques budgétaires)	Annuelles

Administrations	Genre de Statistiques recueillies	Périodicité
<u>Les Municipalités de Beyrouth</u> Tripoli, Saïda et Zahlé	Permis de construction	Mensuelles
<u>Office de l'Electricité du Liban</u>	Puissance installée et statistiques sur les stations de production d'énergie	Annuelles
	Production d'Electricité sur le territoire libanais	Mensuelles
	Statistiques de l'Office de l'Electricité (Achat, Production, Consommation)	"
	Nombre d'abonnés à l'O. E. L. (selon les catégories)	Annuelles
<u>Port de Beyrouth</u>	Statistiques sur le mouvement du port de Beyrouth	Mensuelles
<u>Office des Chemins de fer de la République Libanaise</u>	Statistiques sur le mouvement de transport par voies ferrées	"
<u>Sociétés de cimenteries Libanaises</u>	Production de ciment	Mensuelles et hebdomadaires
<u>Office des Fruits</u>	Exportation de Fruits	Mensuelles
<u>Office du Blé</u>	Achat et vente de blé	Annuelles
	Statistiques diverses sur le blé (importation, production, prix)	"

Administrations	Genre de Statistiques recueillies	Périodicité
<u>Banque du Liban</u>	Statistiques bancaires (dépôts et avances) Circulation monétaire et masse monétaire . Change .	Mensuelles " Hebdomadaires
<u>Bourse de Beyrouth</u>	Statistiques sur les opérations effectuées à la bourse : Achat et vente d'action , volume et valeur des échanges , prix des actions .	Mensuelles
<u>Ministère du Plan</u>	- Direction Centrale de la Statistique Statistiques sur les prix de détail et de gros . Statistiques sur la production de quelques industries importantes	" "

Liste des statistiques à établir périodiquement

ANNEXE II

Nature des Statistiques	Périod.(1)	Dispon.(2)	Source ou adm. resp.	Remarques
<u>STATISTIQUES PHYSIQUES</u>				
<u>Météorologie</u>				
- Température, Humidité et pluviosité par région	M	+	Dir. Gén. des Transp. (observatoire de Ksara).	Existence de plusieurs données à exploiter et étudier.
<u>La Terre et les Ressources Naturelles</u>				
- Statistiques sur l'utilisation du sol et des autres ressources naturelles	Q	-	Dir. Centrale de la Statistique.	Possib. d'avoir des renseignements par secteur d'activité.
- Valeur des propriétés foncières	A	-	" " "	" " "
<u>POPULATION</u>				
- Statistiques sur les résidents (Libanais, étrangers) et structure par âge, par sexe, par état matrimonial et par profession.	Q	-		
- Statistiques sur les Libanais enregistrés (distrib. par âge, sexe, état matrim. et région)	A	-	Dir. Gén. de l'Etat Civil	A extraire des registres de l'Etat Civil à cause de l'absence de recens. de la population.
- Mouvement naturel de la population : naissances, décès, mariages, divorces.	M	+	" " "	A améliorer.
- Mouv. migratoires externes (par pays)	A	-	Ambass. étrangères	
- Résidents étrangers au Liban	A	+	Sûreté Générale	

(1) A: Annuel ; M: Mensuel ; T: Trimestriel ; Q: quinquénel

(2) +: établies régulièrement ; - statistiques inexistantes

Nature des Statistiques	périod.(1)	dispon.(2)	Source ou adm. resp.	Remarques
- Mouvement des voyageurs Libanais	M	+	Sûreté Générale	
- Mouvement des voyageurs étrangers	M	+	" " "	
- Durée de séjour des voyageurs étrangers	A	-	" " "	
<u>L'Emploi</u>				
- Statistiques sur l'emploi (selon le secteur et la spécialisation, et emploi des étrangers)	A	-	Direction Centrale de la Statistique	Renseign. par secteur d'activité et enquête complémentaire
- Statistiques sur le chômage	T	-	" " "	Enquête auprès des entrep. d'embauchement
- Nombre de chômeurs ou indice du chômage - Salaires (salaire moyen et indice des salaires)	A	-	Caisse nationale de la sécurité sociale	Rens. auprès de la Sécurité sociale, plus une enquête.
<u>L'Habitat</u>				
- Statistiques sur les logements: Nbre d'appartements, nbre de pièces, surface, genre de bâtiment, importance des travaux, état sanitaire.	Q	-	Min. des Finances Municipalités Direction Centrale de la Statistique	Etabliss. de fichiers des bâtim. construits, puis enquête par sondage
- Logements construits récemment et logements démolis.	T	-	Municipalités	Mise à jour du fichier des logements.
- Statistiques sur les logements et appartements vides	A	-	Municipalités	Rens. puisés des registres des baux immobili.
<u>L'Enseignement</u>				
- Nombre d'écoles, d'universités et de professeurs par niveau et région	A	+	Ministère de l'Éducation Nationale	

Nature des Statistiques	périod.(1)	dispon.(2)	Source ou adm. resp.	Remarques
- Nbre d'élèves et d'étudiants par classe . Statist. sur les examens et les diplômes délivrés.	A	+	Ministère de l'Education Nationale	A améliorer
- Ressources des entreprises d'enseig. publiques et priv.	A	-	Min. Educat. Nation.et Dir. Centr. Statistique	Enquêtes nécessaires
- Coût de l'enseignement officiel	A	-	" " " "	Renseign. auprès de la compt. publique
<u>Santé</u>				
- Statistiques sur les hôpitaux : Médecins, Sage-femmes, infirmières.	A	-	Ministère de la Santé	Enquête et renseign. puisés dans les registres
- Statistiques sur le mouvement des hôpitaux : (Nbre de patients traités, durée de séjour des patients) .	M et T	-	" " "	" " "
- Statistiques sur les maladies contagieuses	M et T	+	" " "	Statistiques insuff. à améliorer.
- Causes de décès	M et T	-	" " "	
- Recettes des hôpitaux et des médecins privés	M et T	-	Dir. Centr. Statist.	Enquête
- Coût des hôpitaux publics	M et T	-	Min. de la Santé	à puiser dans les reg.
- Indemnités de maladie payées aux salariés	M	-	Caisse nationale de la sécurité sociale	

Nature des Statistiques	périod. (1)	dispon. (2)	Source ou adm. resp.	Remarques
<u>Statistiques Sociales diverses</u>				
- Statistiques sur les associations	A	-	Ministère de l'Education Nationale	Renseig. à puiser dans les registres.
- Statistiques sur les accidents routiers et les contravent.	M	-	Min. de l'Intérieur	Rens. à puiser dans les rapports des agents de la circulation.
- Statistiques sur la Criminalité.	M	-	Min. de la Justice et Min. de l'Intérieur	
<u>STATISTIQUES ECONOMIQUES</u>				
<u>Agriculture</u>				
- Statistiques de base : surfaces cultivées, irriguées et non irriguées, le bétail, les exploitations agricoles (leur structure) .	Q	+	Min. de l'Agriculture	Insatisfaisantes, à améliorer .
- Production Agricole par genre de culture et prix des produits .	A	+	" " "	" " "
- Production animale et pêche	A	-	" " "	Nécessité d'enquête
- Statistiq. sur les engrais, les insecticides et les machines agricbles	M	-	" " "	Dépouill. des documents parvenus au ministère
<u>Entreprises Commerciales et Industrielles</u>				
- Nombre d'entrep., nombre de salariés, énergie motrice utilisée par branche d'activ. et par région .	Q	-	Sécurité sociale; Min. des Finances, Min. Econ. Nationale et Dir. Centr. Statis.	Etablir un Fichier comprenant toutes les entreprises.

Nature des Statistiques	périod. ⁽¹⁾	dispo. ⁽²⁾	Source ou adm. resp.	Remarques
- Nombre d'entrep. récemment créés, nbre d'entrep. fermées ou en faillite, changements d'act. ou de localisation.	T	-	Direction Centrale de la Statistique	Mise à jour du fichier.
<u>Industrie et Artisanat</u>				
- Capitaux investis, force motrice de salariés, salaires payés, valeur ajoutée de chaque branche d'activité.	A	-	Direction Centrale de la Statistique	
- Production industrielle (indice)	T ou M	-	Dir. Cent. Statistique	Enquête sur les princip industries
- Création de nouvelles usines	T	-	Serv. de l'Industrie (Min. de l'Economie)	
<u>Construction</u>				
- Permis de const. délivrés (Nbre et surface)	M	+	Municipalités	devrait englober tout le territoire Libanais
- Permis d'occuper (Nbre d'apart. , surface)	M	-	" "	Dépouill. des regist.
- Bâtiments achevés (surface , valeur)	A	-	Direction Centrale de la Statistique	Enquête par sondage
<u>Statistiques sur les Travaux Publics</u>				
- Constr. de nouvelles routes (long. surface, valeur)	A	-	Dir. des routes et bâtiments	Dépouill. des registres

Nature des Statistiques	périod. ⁽¹⁾	dispon. ⁽²⁾	Source ou adm. resp.	Remarques
- Construction des bâtiments publics.	A	-	Direction des routes et bâtiments	Dépouill. des registres
- Travaux d'irrigation et d'équipement électrique.	A	-	Min. des Ressources hydrauliques et électriques, Offices autonomes, sociétés concessionnaires.	" " "
<u>Eau et Electricité</u>				
- Production et consommation d'Electricité	M	+	Office de l'Electricité du Liban	
- Ressources des sociétés de distribution d'électricité	A	-	Off. Elec. du Liban et Dir. Cent. statist.	Enquête auprès des sociétés.
- Quantités d'eau distribuées aux ménages, à l'irrigation et à l'industrie.	A	-	Direction Centrale de la Statistique	" " "
- Ressources des sociétés de distribution de l'eau.	A	-	" " "	" " "
<u>Commerce</u>				
- Valeur des recettes et marges comm. selon le genre de commerce.	A	-	" " "	
- Indice des chiffres d'affaires dans les magasins de Beyrouth.	M	-	" " "	Enquête auprès de quelques commerçants
<u>Prix</u>				
- Statistiques des prix de biens de consommation ordinaires.	H	+	" " "	A améliorer et à détailler.

Nature des Statistiques	périod. (1)	dispon. (2)	Source ou adm. resp.	Remarques
- Statistiques sur les prix des matières premières et des produits utilisés dans l'industrie et la construction .	M	+	Direction Centrale de la Statistique	A améliorer
- Statistiques des prix des produits agricoles	II	+	Ministère de l'Agriculture	
- Indice des prix	M	+	Dir. Cent. statistique	à améliorer et autoriser la publication.
<u>Banques - Assurances et Activité Financière</u>				
- Dépôts et crédits bancaires	M	+	Banque du Liban	
- Masse monétaire	M	+	" " "	
- Mouvement des capitaux	A	-	" " "	
- Créances et dettes de l'Etat Mouvement du Trésor	A	-	Minis. des Finances	
- Intérêt en cours	M	-	Banque du Liban	
- Mouvement de la bourse de Beyrouth.	H	+	Bourse de Beyrouth	
- Opérations immobilières (vente, dons, paris et saisies).	M	+	Bureaux fonciers	
- Statistiques sur l'activité des compagnies d'assurances : valeurs des assurances reçues et les indemnités payés .	A	-	Ministère de l'Economie Nationale	Dépouill. des données existantes et des résultats de l'enquête.

Nature des Statistiques	périod. ⁽¹⁾	dispon. ⁽²⁾	Source ou adm. resp.	Remarques
Transport et Communications				
- Statistiques sur le réseau routier.	A	+	Dir. des routes	
- Statistiques sur les voitures et le mouvement de leurs enregistrements	M	+	Min. de l'Intérieur	
- Statistiques sur le transport par voie de terre (passagers-km, tonnage-km, transportés, recettes).	A	-	Direction Centrale de la Statistique	Enquête par sondage
- Réseau de chemin de fer et nombre de wagons	A	-	Office des chemins de fer	puiser les renseignements dans les registres
- Passagers-km, marchandise-km. et recettes	M	+	" " "	
- Statistiques des bateaux battant pavillon Libanais.	A	-	Port de Beyrouth - Dir. Gén. Transports	" " " "
- Mouvement des ports de Beyrouth et de Tripoli	M	+	Port de Beyrouth, Port de Tripoli	
- Statistiques sur les équipements de l'Aéroport	A	+	Dir. Gén. Transports	
- Mouvement de l'Aéroport Internationale de Beyrouth	M	+	" " "	
- Statistiques sur les compagnies d'aviation Libanaises (nombre d'avions, Passagers-km; Tonnes-km. Transportés; Recettes).	A et M	+	" " "	non encore publiées
- Statistiques du téléphone : Nombre de lignes; nombre d'abonnés.	A	+	Dir. Gén. Téléphone	
- Communications téléphoniques	M	-	" " "	

Nature des Statistiques	périod. (1)	dispon. (2)	Source ou adm. resp.	Remarques
- Statistiques Postales :	A	+	Dir. Gén. Postes et Télégraphes	
- Statistiques sur les commu- nications télégraphiques	M	-	" " "	
- Recettes des communications postales et télégraphiques	A	+	" " "	
- Statistiques sur les entrepôts	A	-	Dir. Cent. statistique	Enquête
<u>Services Divers</u>				
- Statistiques sur les hôtels:	A	+	Min. du Tourisme	
- nombre de chambres, de lits.				
- statistiques sur les nuitées dans les hôtels	M	+	" " "	
- recettes des hôtels	A	-	Dir. Cent. Statistique	Enquête
- Statistiques sur les restau- rants et les cafés :	A	-	Min. du Tourisme et D. C. S.	Enquête
- nombre et recettes				
- Statistiques sur les établis- sements de loisirs : plages, théâtres, cinémas, centres de ski, télévision.	A	-	Dir. Cent. Statist.	Enquête
- Statistiques sur les avocats et ingénieurs civils	A	-	Dir. Cent. Statist.	Enquête
- Statistiques sur les coiffeurs, Teintureries et les autres services personnels.	A	-	" " "	

Nature des Statistiques	périod. ⁽¹⁾	dispon. ⁽²⁾	Source ou adm. resp.	Remarques
<u>Echanges avec l'Extérieur</u>				
- Commerce extérieur	M	+	Dir. des Douanes	
- Dépenses des touristes	A	+	Conseil Nat. Tourisme	Enquête par sondage
- Autres éléments de la balance des paiements	A	-	Dir. Cent. Statistique	A partir des enquêtes faites dans chaque secteur.
<u>Répartition du Revenu</u>				
- Statistiques comparées (salaires et profits)	A	-	Dir. Cent. Statist.	Travail de synthèse
- Statistiques sur la répartition de l'impôt sur le revenu	A	-	Min. des Finances	Statistiques fiscales
<u>Consommation des ménages</u>				
- Consommation des produits divers par catégorie de revenu	Q	-	" " "	Enquête
<u>Administration</u>				
- Statistique sur les fonctionnaires	A	-	Fonction Publique	Puiser les renseignements dans les registres
- Dépenses et recettes de l'Etat	A	+	Min. des Finances	
- Statistiques fiscales		-	" " "	
- Recettes douanières	M	+	Dir. des Douanes	
- Statistiques sur les municipalités.	A	-	Dir. Cent. Statist.	Enquête auprès des municipalités
- Activité des cours de justices	M	-	Min. de la Justice	Puiser les renseignements dans les registres.

ANNEXE N° 3

Tableau de calcul des Bourses d'études et scolaires
des statisticiens - adjoints

Année et recrues	Stagiaires (Bourses)				Cadrés (Salaires)			
	Nombre	Nombre de mois	Nbre de mois stag.	Montant des bourses LL ⁽¹⁾	Nombre	Nombre de mois	Nb. de mois stat. -adj.	Montant des salaires LL ⁽²⁾
1970 1	15	3	45	15.750	-	-	-	-
1971 1	15	12	180	63.000	-	-	-	-
2	15	3	45	15.750	-	-	-	-
TOTAL	30		125	78.750	-	-	-	-
1972 1	15	6	90	31.500	15	6	90	40.500
2	15	12	180	63.000	-	-	-	-
3	15	3	45	15.750	-	-	-	-
TOTAL	45		315	110.250	15		90	40.500
1973 1	-	-	-	-	15	12	180	81.000
2	15	6	90	31.500	15	6	90	40.500
3	15	12	180	63.000	-	-	-	-
4	15	3	45	15.750	-	-	-	-
TOTAL	45		315	110.250	30		270	121.500
1974 1 et 2	-	-	-	-	30	12	360	162.000
3	15	6	90	31.500	15	6	90	40.500
4	15	12	180	63.000	-	-	-	-
TOTAL	30		270	94.500	45		450	202.500
1975 1,2 et 3	-	-	-	-	45	12	540	243.000
4	15	6	90	31.500	15	6	90	40.500
TOTAL	15		90	31.500	60		630	283.500
1976 1,2,3 et 4		-	-	-	60	12	720	324.000

(1) 350 L. L. par mois (2) 450 L. L. par mois

ANNEXE. N° 3 bis

Tableau de calcul des coûts de formation
des statisticiens - adjoints

Année	Nombre d'heures d'enseignement			Coût de l'ensem. L. L. (1)	Frais adm. et de direct. L. L.	TOTAL
	1ère année	2ème année	TOTAL			
1970	150	-	150	7.500	6.000	13.500
1971	400	150	550	27.500	24.000	51.500
1972	400	400	800	40.000	24.000	64.000
1973	400	400	800	40.000	24.000	64.000
1974	250	400	650	32.500	24.000	56.500
1975	-	250	250	12.500	12.000	24.500
TOTAL	1.600	1.600	3.200	160.000	114.000	274.000

(1) à raison de 50 L. L. par heure en moyenne .

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative

Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public

(C.P.E.S.P.)